



Licenciement suite a changement d horaire

Par **menard maurice**, le **10/02/2009** à **08:27**

le suis agent de maitrise adjpoint chef poissonnier depuis 10 ans , 5 ans dans ce magasin avec les memes horaires. Jai 57 ans et demi . Suite à un ,accident du travail en septembre je ne peux plus manipuler les bacs de glace. le 25 octobre jai demander a benefier de laccord conventionnel de licenciement . réponse : on ne veut pas utiliser cette procedure. Le 8 décembre 2008 changement d horaire , procedure et le 3 fevrier licenciement pour faute grave pour refus de changement d'horaires de travail. lhoraire de mes collegues na pas changé alors que nous travaillons en équipe. meme si le motifrnsemble légal, cest trop facile ppour se debarrasser d un employé; que puis je faire. MERCI DAVANCE